



**HAL**  
open science

## Retour vers le passé : à propos d'un article paru en 1988 dans Les nouvelles de l'archéologie. Pluridisciplinarité, interdisciplinarité et profondeur de temps

Olivier Blin

### ► To cite this version:

Olivier Blin. Retour vers le passé : à propos d'un article paru en 1988 dans Les nouvelles de l'archéologie. Pluridisciplinarité, interdisciplinarité et profondeur de temps. Les Nouvelles de l'archéologie, 2019, Les nouvelles ont 40 ans!, 157-158, pp.50-53. hal-02782999

**HAL Id: hal-02782999**

**<https://inrap.hal.science/hal-02782999v1>**

Submitted on 18 Jun 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright



# Retour vers le passé : à propos d'un article paru en 1988 dans *Les nouvelles de l'archéologie*

## Pluridisciplinarité, interdisciplinarité et profondeur de temps

Olivier Blin

INRAP, DIRECTION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE - CHERCHEUR ASSOCIÉ  
À L'UMR 7041 ARSCAN « ARCHÉOLOGIES ET SCIENCES DE L'ANTIQUITÉ »  
(CNRS/UNIVERSITÉS DE PARIS-I PANTHÉON-SORBONNE ET PARIS-X NANTERRE/  
MINISTÈRE DE LA CULTURE/INRAP)  
OLIVIER.BLIN@INRAP.FR

« F.10-Z.20 est lié de façon certaine à l'exploitation des Jardins Saint-Nicolas, attestée entre 1212 (date de la création de l'école) et 1480 (date de la première aliénation de parcelle). L'analyse du mobilier céramique et de la verrerie autorise à resserrer cette fourchette autour de l'an 1300,  $\pm$  50. Mais seule l'étude comparative des matériels issus des autres ensembles clos du XIV<sup>e</sup> siècle de la Cour Napoléon permettra de proposer une chronologie plus affinée.

À l'imprécision initiale de la dénomination, "Glacière-Latrine-Dépotoir", s'oppose maintenant une description précise du fonctionnement et de l'utilisation du Fait 10 de la Zone 20.

Construit en liaison directe avec l'exploitation d'une porcherie, loin des habitations, il n'a jamais été complètement engorgé et est resté à l'air libre pendant toute la durée de son fonctionnement. Il ne s'agit donc pas d'une latrine, ni d'un "dépotoir domestique" stricto sensu, mais d'une de ces "fosses à fiens" rarement mentionnées par les archives et qu'on peut maintenant définir comme structure de stockage des rejets excrémentiels lié à un élevage spécialisé. Les calculs de vitesse d'agradation indiquent qu'une telle fosse était prévue pour rester en service 10 à 20 ans. Sa construction témoigne donc d'un réel souci de gestion de la part des "Pauvres écoliers de Saint-Nicolas" qui résolvaient ainsi le problème crucial de l'évacuation des fientes régulièrement produites par leur nouvel élevage de porcs. Le fait qu'ils n'aient pas profité de la proximité immédiate de la voierie Saint-Thomas, de celle de la Seine ni des champs proches pour évacuer ces ordures signale peut-être une construction postérieure à la décennie 1250-1260, qui vit la fondation par Louis IX de l'Hospice royal des Quinze-Vingt au lieu-dit Champourri. Sans qu'on puisse l'établir avec certitude, ce toponyme pourrait signaler un lieu d'épan-

dage d'immondices, extérieur à la ville mais proche d'elle, et accessible par le Chemin du Roule (future Grand Rue du Faubourg Saint Honoré).

Les autres activités définies à partir des composants archéologiques sont presque exclusivement tournées vers la satisfaction des besoins alimentaires et domestiques : production de viande et de céréales, de fruits et de légumes, de plantes pour le tissage... Ainsi se précise l'image d'une école médiévale implantée dans le faubourg de la ville de Philippe Auguste. Close sur elle-même et fonctionnant en autarcie, elle participe en même temps qu'elle le fige pour trois siècles du mouvement d'urbanisation de cette marge occidentale de Paris. »

A. B., V. K., P.-J. T. et coll.  
Direction des antiquités Île-de-France,  
Équipe du Grand-Louvre, Paris.

« Cet article rend compte des travaux de l'équipe de publication des fouilles de la Cour Napoléon du Louvre – Direction régionale des Antiquités historiques d'Île-de-France : Jorge Barrera (étude du verre), Armelle Bonis (histoire), Jacqueline Bonnet (céramique), Jean-Michel Culas (plan et schéma), Vincent Krier (micromorphologie), Joëlle Pichon (ostéologie aviaire), Fabienne Ravoire (céramique), Marie-Pierre Ruas (paléocarpologie), Pierre-Jean Trombetta (direction), et de leurs collaborateurs extérieurs : Chantal Leroyer (palynologie) du Centre national de Préhistoire (24000 Périgueux); les chercheurs de l'ER 314 et RCP 317 du CNRS; Patrice Méniel (ostéologie des mammifères) du Centre de recherches archéologiques de la vallée de l'Oise (Compiègne); Claude Pepe, Pierre Scribe, Alain Saliot, Jacques Dagault du Laboratoire de physique et chimie marines, université Pierre-et-Marie-Curie (Paris VI). »

(Bonis et al. 1988)

En 1988, dans le dossier « Archéologie et sédiments » publié dans le numéro 31 des *Nouvelles de l'archéologie*, paraissait, sous la plume d'Armelle Bonis, Vincent Krier et Pierre-Jean Trombetta, un article intitulé : « Approche pluridisciplinaire d'un ensemble clos médiéval de la Cour Napoléon du Louvre : le Fait 10 de la zone 20 » (Bonis *et al.* 1988). Un titre original dont le sujet est d'emblée annoncé : adopter l'approche pluridisciplinaire pour une meilleure compréhension des phénomènes historiques qui sont à l'origine de la source archéologique.

Lors des fouilles de la Cour Napoléon, furent découvertes de nombreuses structures de type « dépotoirs » construites en pierre, de forme cylindrique ou tronconique et s'étaageant du XIII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle. La nature et l'hétérogénéité de leurs remplissages rendant délicate leur interprétation et suscitant de nombreuses questions quant à leur fonction originelle, leur durée de fonctionnement, leur situation par rapport à leur environnement proche (la maison, le quartier), ont généré la mise en place d'un protocole d'étude pluridisciplinaire. En tenant compte des données archéologiques récoltées lors de la fouille (morphologie de la structure, analyse stratigraphique du remplissage), divers spécialistes – historiens, archéozoologues, carpologues, micromorphologues, palynologues, spécialistes des mobiliers ou encore de la chimie organique – furent conviés à se pencher sur un cas spécifique, le Fait 10 de la zone 20. Leurs études ont été menées indépendamment les unes des autres, avant que ne soit conduite une confrontation de leurs résultats pour tenter de déterminer le fonctionnement et l'usage de la structure.

L'article de 1988 est divisé en deux principales parties. La première livre, de manière thématique, les résultats des différentes études spécialisées. La seconde propose une interprétation synthétique des données, restituant à la fois la nature des comblements, l'origine de leur formation ou constitution et l'environnement proche. Même si la fonction précise d'une telle structure reste indéterminée, c'est un paysage qui se dessine au cœur de plusieurs parcelles, restituant la multifonctionnalité d'un quartier, celui de la rue Saint-Thomas du Louvre, caractérisé par des clos assez peu bâtis et constitués surtout de cours et de jardins durant la période concernée.

Dans les années 1980, l'archéologie « de sauvetage » n'a pas encore cédé la place à l'archéologie « préventive ». Sa professionnalisation engagée depuis quelques années se fait néanmoins de manière inégale sur le territoire national et suscite des débats animés dans la communauté scientifique (voir en particulier Coudart 2008). De nombreuses expériences sont tentées, qui concernent aussi bien les pratiques que le développement de nouvelles recherches directement induites par la montée en puissance des données et des corpus à travers toute la France.

Les fouilles du Grand-Louvre ont tracé la voie, en mettant en place non seulement des techniques de fouilles désormais répandues, mais aussi un *process* complet d'étude d'un vaste site en aire ouverte, depuis le terrain jusqu'aux analyses préliminaires, incluant la conservation préventive des mobiliers, la restauration, l'enregistrement et l'informatisation des données, le recueil des sources d'archives et, surtout, le recours à de nombreux spécia-

listes travaillant directement aux côtés des archéologues de terrain, certains dans des disciplines encore très peu appliquées à l'archéologie, comme l'entomologie par exemple. Par ailleurs, en salariant des dizaines d'archéologues, généralistes et spécialistes, les fouilles de la Cour Napoléon du Louvre ont mobilisé une forte proportion des forces vives en la matière, en Île-de-France et au-delà – ce qui a eu très vite des conséquences directes sur le recrutement d'archéologues qualifiés pour d'autres opérations. Si, comme le montrent les bilans annuels du ministère de la Culture, la majorité des opérations furent dirigées par des « amateurs-bénévoles » jusqu'à l'orée des années 1980, la tendance s'est infléchie dès le début du chantier du Grand-Louvre, avant de s'inverser pour aboutir à la situation actuelle. Cette volonté de professionnalisation n'est pas étrangère aux recrutements de spécialistes de toutes sortes. *Les nouvelles de l'archéologie* étant une revue très lue dans le milieu des archéologues dits « de sauvetage » de l'Afan (Association pour les fouilles archéologiques nationales), je me souviens que l'article sur « Le Fait 10 de la zone 20 » fut perçu comme fondateur pour nombre d'entre nous, par sa manière d'aborder la fouille et l'étude d'un site archéologique. Nous nous passions le numéro 31 de mains en mains, au sens propre, et il suscitait de nombreuses discussions sur les chantiers. Il s'agissait désormais de dépasser la simple information, l'accumulation de « faits », de « couches », de « mobiliers ». Il s'agissait de mettre en œuvre, dès le décryptage du terrain, une nouvelle lecture du contexte et de la donnée archéologiques, enrichie grâce à l'apport de disciplines connexes dont certaines émergeaient tout juste, afin de recueillir d'autres types d'information, de croiser et d'analyser d'autres sources, de confronter entre eux d'autres résultats. Cet article a sans doute, quelle qu'en soit la réelle mesure, eu valeur illustrative en contribuant à démontrer la nécessité d'associer des archéologues spécialistes aux archéologues généralistes. Selon une démarche totalement novatrice pour l'époque, il ouvrait la voie à la prise en compte systématique des études spécialisées dans des domaines parfois encore embryonnaires, comme en chimie organique par exemple, et qui sont aujourd'hui indispensables à tout programme de fouille et d'étude d'un site si le matériel conservé le permet. À titre d'exemple, nous avons nous-mêmes initié une approche de cette nature, dans une perspective semblable, entre 1994 et 1998, lors de la fouille de l'agglomération antique de *Diodurum* à Jouars-Pontchartrain, dans les Yvelines (Blin *et al.* 1999).

Le recours aux compétences de spécialistes est apparu très rapidement comme une nécessité. Plus répandu pour les périodes de la préhistoire, sans doute en raison d'un matériel apparemment peu loquace, ce besoin semblait moins évident pour les périodes historiques, comme le soulignent Françoise Audouze et Catherine Farizy en introduction du même dossier des *Nouvelles de l'archéologie* (Audouze & Farizy 1988). Les fouilles de Pincevent à La Grande-Paroisse en Seine-et-Marne dans les années 1960 (Leroi-Gourhan & Brézillon 1966) puis, durant les deux décennies suivantes, celles conduites dans les carrières des vallées de l'Aisne, de l'Oise et de la Petite-Seine ou Bassée (Seine-et-Marne), et celles liées aux tracés autoroutiers et à l'aménagement de lignes ferroviaires à

grande vitesse, ont constitué des opérations charnières, le recrutement d'équipes étoffées entraînant une réelle avancée méthodologique appuyée sur des études environnementales systématiques. Un certain nombre de chercheurs ont été pionniers en la matière (voir par exemple Bayard *et al.* 2005). Dès les années 1990, le recrutement de spécialistes à l'Afan puis à l'Inrap (Institut national de recherches archéologiques préventives) a forgé une collaboration devenue indispensable et offert à de jeunes chercheurs un cadre professionnel nouveau. Les cursus universitaires se sont adaptés en proposant des formations dans ces domaines naissants. Ce fut une mutation progressive mais rapide qui s'est adossée au développement de l'archéologie préventive en apportant de nouveaux référentiels et en permettant la mise en œuvre de protocoles d'expérimentations.

Aujourd'hui, la fouille d'un site archéologique ne peut se concevoir sans le recours à différentes spécialités selon les contextes considérés – chronologiques, géographiques, historiques, territoriaux. Les prescriptions de fouilles, désormais encadrées par la loi sur l'archéologie préventive de 2001 puis 2003 et la récente loi LCAP de 2017<sup>1</sup>, les prennent en compte, car elles sont parfois à même de fournir les principaux éléments d'interprétation des sites. Elles permettent en tout cas de compléter le corpus de données et d'affiner les hypothèses et les interprétations. Le *Livre blanc de l'archéologie*, remis en avril 2013 au ministère de la Culture par la Commission d'évaluation scientifique, économique et sociale de l'archéologie préventive présidée par Dominique Garcia, le souligne d'ailleurs dès son introduction : « la fouille n'est pas une opération purement technique et isolée, mais seulement un moment au sein d'une chaîne scientifique complexe [...]. Il va de soi qu'il s'agit, dans tous les cas, d'un travail d'équipe où l'interdisciplinarité est indispensable et dans laquelle intervenants

et compétences ne sont pas interchangeable, ce qui rend toujours l'entreprise complexe » (Garcia 2013).

Le développement des méthodes scientifiques appliquées à l'archéologie joue désormais un rôle essentiel dans l'élaboration des synthèses historiques et archéologiques, en particulier pour la reconstitution de l'environnement et du climat, la caractérisation physico-chimique des matériaux et des matières premières, les processus de fabrication des objets artisanaux ou manufacturés et, plus récemment, la paléo-génétique, pour n'en citer que quelques unes. Le développement du numérique ouvre aujourd'hui de nouveaux champs, instituant un *parcours* entre pluridisciplinarité et interdisciplinarité. C'est l'idée développée par Jean-Paul Resweber qu'il considère comme consubstantielle à une visée anthropologique et éthique en sciences humaines (Resweber 2015 [2011]).

Cette interdisciplinarité est une composante essentielle de la recherche en archéologie qui, de ce fait, est devenue une « science » plurielle peut-être plus qu'une « discipline », si l'on en juge par la définition qu'en donne Edgard Morin. Selon lui, le concept de discipline scientifique renvoie à « une catégorie organisationnelle au sein de la connaissance scientifique; elle y institue la division et la spécialisation du travail et elle répond à la diversité des domaines que recouvrent les sciences. Bien qu'englobée dans un ensemble scientifique plus vaste, une discipline tend naturellement à l'autonomie, par la délimitation de ses frontières, le langage qu'elle se constitue, les techniques qu'elle est amenée à élaborer ou à utiliser, et éventuellement par les théories qui lui sont propres » (Morin 1994). C'est une révolution qui s'est opérée au cours des trente dernières années, grâce à l'archéologie préventive, et il est indéniable que le recours aux sciences connexes, dans une perspective épistémologique et heuristique, est devenu incontournable. J. Guilaine, de son côté, se refuse à les taxer « d'auxiliaires » et insiste sur le fait que l'interdisciplinarité est « la seule formule payante », chaque matière devant néanmoins « rester libre de naviguer à sa guise » (Guilaine 2011). Il s'agit bien d'établir un dialogue entre archéologues et spécialistes de toute nature, dialogue évoqué par Catherine Perlès comme un réel enjeu : « J'entends par dialogue d'une part la compréhension réelle des problèmes posés par chacun, l'intérêt porté à des problématiques qui ne sont pas directement les siennes, la possibilité de proposer des réponses dans les termes mêmes où la question a été posée, mais aussi l'acceptation d'une remise en question voire d'une critique de la part de celui qui n'est pas spécialiste du domaine. La critique est en effet au cœur même du véritable dialogue scientifique » (Perlès 1989 : 297). Il s'agit ainsi de confronter les outils et les méthodes, de faire évoluer les concepts et de s'enrichir mutuellement dans un objectif commun, la restitution du passé dans ses plus simples événements comme ses plus complexes. Et ce dialogue, proprement constructif et constitutif des problématiques, doit s'exercer dès l'aval des opérations pour avoir toute sa portée.

Pour comprendre les hommes et les sociétés dans la profondeur du temps, par le biais des témoins matériels découverts lors des fouilles, il faut nécessairement faire appel à de multi-compétences. Les approches complé-

1. En 1982, l'État confie à l'Afan les fouilles du chantier du Grand Louvre, que l'on peut considérer comme la première grande opération d'archéologie préventive. En 1990, le ministère de la Culture engage une refonte des statuts de l'Afan, qui aboutit à un accord d'entreprise signé par l'ensemble des syndicats en 1993. Après de longs débats parlementaires, la loi sur l'archéologie préventive est promulguée le 17 janvier 2001. Cette loi instaure une redevance servant à financer les diagnostics et les fouilles d'archéologie préventive, et prévoit la création d'un établissement public administratif, l'Inrap, qui hérite des droits et obligations de l'Afan. La loi du 1<sup>er</sup> août 2003 est venue modifier une première fois le dispositif mis en place par la loi de 2001. L'État reste au cœur du dispositif via les services régionaux de l'archéologie qui prescrivent les fouilles et les diagnostics, en définissent les objectifs scientifiques, désignent les responsables scientifiques et contrôlent le bon déroulement des recherches. Les diagnostics, prérogative publique, sont réalisés soit par l'Inrap, soit par le service agréé d'une collectivité locale. S'agissant des fouilles, l'aménageur est maître d'ouvrage, la loi prévoyant une ouverture à la concurrence (opérateurs publics et privés agréés). En 2016, la loi relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine (loi LCAP) du 7 juillet a modifié le Livre V du Code du patrimoine consacré à l'archéologie. La loi LCAP renforce le rôle de l'État qui exerce la maîtrise scientifique des opérations et assure un véritable contrôle scientifique, technique, administratif et financier du dispositif d'archéologie préventive. Elle met également en place un nouveau régime de propriété unifié des biens archéologiques mobiliers, mis au jour à la suite d'opérations archéologiques ou de découvertes fortuites, qui sont présumés appartenir à l'État.

mentaires des généralistes et des spécialistes qui ont été conduites pour la fouille et l'étude de la Cour Napoléon du Louvre ont, depuis, connu un large développement. L'archéologie est au carrefour des disciplines auxquelles elle a recours. En recueillant l'essentiel de sa documentation par la fouille, l'archéologue se place au cœur d'une approche diachronique et doit faire appel à d'autres sources, les croiser et les mettre en perspective, pour en extraire le sens et toute la dimension : documents écrits dès lors qu'ils sont disponibles, sciences humaines, archéosciences et toutes disciplines utiles à la compréhension des faits sociaux producteurs de traces.

La relecture de cet article de 1988 nous apprend que la démarche pluridisciplinaire qu'il prône permet d'analyser une question ou un ensemble de questions, quelle qu'en soit la complexité, avec la rigueur nécessaire en confrontant des points de vue ; de cette confrontation découlent des interprétations basées sur des faits indéniables, car scientifiquement établis, permettant la restitution dynamique d'un milieu et de sa pratique. Son principe, toujours d'actualité, inscrit chacune des spécialités retenues dans une perspective spécifique, nécessitant absolument l'éclairage des autres pour en relativiser les résultats et proposer des hypothèses.

Le texte d'Armelle Bonis, de Vincent Krier et Pierre-Jean Trombetta, « Approche pluridisciplinaire d'un ensemble clos médiéval de la Cour Napoléon du Louvre : le Fait 10

de la zone 20 », a, sans conteste, joué un rôle majeur dans la recherche archéologique de terrain comme de laboratoire. Article riche et stimulant, il est, de fait, encore très souvent cité, en particulier dans les études sur les contextes urbains.

Pour conclure, notons que l'ouverture à la concurrence des fouilles archéologiques en 2003, comme rappelé plus haut, a entraîné l'apparition de nombreux opérateurs privés en plus des services de collectivités. Il serait utile de pouvoir mesurer l'impact de cette situation sur les sciences spécialisées, la récolte des données, la cohérence micro territoriale ou régionale des études, et voir si d'éventuelles ruptures ont été engendrées par cet « éclatement » de la recherche. Qu'en est-il en termes de moyens humains, sur le terrain et dans les laboratoires, de financements, de problématiques et de continuité ? Dans plusieurs régions, des collectifs de spécialistes, bioarchéologues et géoarchéologues de l'Inrap, se sont formés. Ils jugent alarmantes les contraintes budgétaires découlant de la situation concurrentielle dans laquelle se trouve aujourd'hui une grande partie des fouilles archéologiques. Ils relèvent une décrie des moyens généraux affectés aux études spécialisées et une tendance à privilégier l'échantillonnage, de simples expertises, des inventaires quantitatifs, qui ne peuvent se substituer à de véritables approches concertées, bio-archéologiques, géo-archéologiques ou archéo-environnementales. Sur cette question, un état des lieux semble, aujourd'hui, nécessaire.

## Bibliographie

AUDOUZE, F. & FARIZY, C. 1988. « La sédimentologie en question », *Les dossiers de l'Archéologie*, n° 31 : 5-6.

BAYARD, D., COLLART, J.-L., DAUGAS, J.-P., DEPAEPE, P., RACINET, P., TALON, M., THIÉBAULT, S. & TUFFREAU, A. 2005. « Le bilan archéologique picard : les conclusions », *Revue archéologique de Picardie*, 3-4 (dossier « La recherche archéologique en Picardie : bilans et perspectives ») : 295-317.

BLIN, O. (DIR.), BERNARD, V., DIETRICH, A., GEBHARDT, A., MARGUERIE, D., MORIN, J.-M., LEROYER, C., ALLENET RIBEMONT, G. DE, MATTERNE, V., SEYRISSOL, K. & ZWIERZINSKI, E. 1999. « Impact anthropique et gestion du milieu durant l'Antiquité : l'approche paléo-environnementale pluridisciplinaire du site de La Ferme d'Ithe à Jours-Pontchartrain

(Yvelines) », *Les nouvelles de l'archéologie*, 78 : 45-56.

BONIS, A., KRIER, V. & TROMBETTA, P.-J. 1988. « Approche pluridisciplinaire d'un ensemble clos médiéval de la Cour Napoléon du Louvre : le Fait 10 de la zone 20 », *Les nouvelles de l'archéologie*, 31 : 28-33.

COUDART, A. 2008. « *Les nouvelles de l'archéologie* : le manifeste d'une discipline », *Archéopages*, hors-série 1 : 106-111.

GARCIA, D. 2013. *Livre blanc de l'archéologie préventive : rapport remis à Aurélie Filippetti, ministre de la Culture et de la communication*. En ligne : [http://www.culturecommunication.gouv.fr/content/download/63970/488966/](http://www.culturecommunication.gouv.fr/content/download/63970/488966/file/livre_blanc_archeologie_preventive.pdf)

file/livre\_blanc\_archeologie\_preventive.pdf  
 GUILAINE, J. 2011. « L'archéologie, une discipline », *Le genre humain*, (dossier « L'archéologie comme discipline ? », dir. P. Boissinot), n° 50 : 23-30.

LEROI-GOURHAN, A. & BRÉZILLON, M. 1966.

« L'habitation magdalénienne n° 1 de Pincevent près Montereau (Seine-et-Marne) », *Gallia Préhistoire*, 9-2 : 263-385.

MORIN, E. 1994. « Sur l'interdisciplinarité », *Bulletin interactif du Centre international de recherches et études transdisciplinaires*, 2. En ligne : <http://www.ciret-transdisciplinarity.org/bulletin/b2c2.php>.

PERLÈS, C. 1989. « Archéologie et archéométrie : pour un meilleur dialogue », *Bulletin de la Société préhistorique française*, 86/10-12 (dossier « Du terrain au laboratoire : pour un meilleur dialogue en archéologie ») : 294-297.

RESWEBER, J.-P. 2015 [2011]. « Les enjeux de l'interdisciplinarité », *Questions de communication*, 19. En ligne : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/2661>.